
Métallurgie (industries)

Eure et Loir

IDCC 984

Convention collective du 27 juillet 1978

[Étendue par arrêté du 23 novembre 1979, JO 25 janvier 1980]

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la convention collective a été abrogée et remplacée par la CCN de la métallurgie du 7 février 2022 (pour les dispositions applicables, v. la CCN de la métallurgie du 7 février 2022)

